



Compte rendu visioconférence DGFIP **du 22 juin 2021**

Intervention de la DG :

Le directeur général a indiqué que la situation sanitaire était en nette amélioration avec un nombre de cas quasi nul à la DGFIP et un nombre de septaines en forte diminution.

Concernant le télétravail, il note un repli assez lent, on passe sous la barre des 30 %.

En Île-de-France le taux est plus élevé (à mettre en rapport avec une situation sanitaire qui est longtemps restée plus tendue que dans les autres territoires).

Au niveau ministériel, la baisse suit la même courbe.

Les sondages agents montrent une projection des personnels vers une proportion de télétravail à un niveau compris entre 30 et 50 %, ce qui correspond à 2 /3 jours de télétravail par semaine. Cela représenterait un taux de télétravail quotidien autour de 20 % des effectifs de la DGFIP.

Sur les sujets métiers :

— la campagne IR se termine dans de bonnes conditions avec comme caractéristique principale, une baisse de plus de 50 % de l'accueil physique au profit de l'accueil à distance téléphonique, notamment où le taux de décroché avoisine les 90 %.

— Le fonds de solidarité voit normalement les demandes décroître. Le stock constitué en avril est en baisse significative, mais la DG maintient encore les effectifs de renfort.

Sur la situation des services, il indique que l'on est sur une reprise d'activité comparable à celle ayant précédé la crise sanitaire, mais que l'effet fatigue en sortie de crise se fait sentir. Il sent la volonté des agents de « passer à autre chose » d'où la nécessité de reconstituer les collectifs de travail, avec présence au moins un jour par semaine de tous les membres des équipes.

Le directeur général termine son intervention en faisant état d'une lourde panne informatique d'une durée de 24 à 72H.

Intervention de la CGT :

La CGT Finances Publiques est intervenue, comme à chaque visio, pour exiger le retrait du NRP et de

la relocalisation des services.

Dans ce cadre, nous avons dénoncé les directions locales qui effectuent, avant l'été, des opérations de déménagements de services vers des locaux où les agents se retrouvent en open-space. Nous avons insisté sur le fait que bien que la situation sanitaire s'améliore, la crise n'est malheureusement pas terminée. Dans ces conditions la prudence s'impose.

Sur la question du télétravail, l'administration ne doit pas forcer le retour au travail des agents. Notamment ceux qui pour raisons médicales ne peuvent pas se faire vacciner, ou pour qui la vaccination a un effet très modéré ou qui sont en situation de fragilité.

La CGT est bien sûr attachée à la reconstruction des collectifs de travail mais la fatigue des agents est palpable. C'est pourquoi nous avons demandé qu'un message soit passé au réseau, pour qu'une certaine souplesse dans les plannings permette aux agents de prendre leurs congés d'été dans de bonnes conditions.

Nous avons fait état d'au moins une direction qui demandait un justificatif du centre de vaccination aux agents accompagnant leurs enfants mineurs pour se faire vacciner. Nous avons demandé à la DG d'intervenir pour faire cesser cette situation.

Enfin, nous avons demandé de faire cesser des opérations de contrôle de remboursement des frais domicile travail, avec menace de retenues sur salaires.

Réponses de la DG :

Sur la pause des congés durant l'été, le directeur général nous a assuré que « bien sûr on demandera la bienveillance », mais cela ne doit pas aboutir à trop peu d'agents présents dans les services et ne doit pas créer de crispations dans les services.

L'administration se dit sensible à la question de la mise en plateau des agents et nous proposera prochainement une réflexion en CT sur les espaces de travail. Elle se dit preneuse de l'exemple pris par la CGT pour examiner la situation au cas particulier.

Concernant la demande de justificatifs pour les parents accompagnant les mineurs dans des centres de vaccination, la DG voit mal les centres délivrer de tels documents et va examiner la situation.

Enfin sur le contrôle des remboursements de frais, l'administration nous demande de lui communiquer dans quel département cette opération a lieu.

La prochaine audioconférence se déroulera début septembre.